

171 – OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Justine REYNAUD est une jeune Saint-Maximinoise licenciée du Club CAP DANSE qui détient le statut de sportif de haut niveau de la liste senior du Ministère des Sports.

Afin d'atteindre ce niveau, elle doit suivre des stages, prendre des cours particuliers et se déplacer dans les différents championnats, à ses frais.

Afin de l'aider à poursuivre son parcours de sportif de haut niveau, Monsieur le Maire propose d'octroyer à Madame Justine REYNAUD une subvention exceptionnelle de 1 000,00 €.